

MOLLUSQUES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1. INTRODUCTION

La Région bruxelloise est une des capitales les plus vertes d'Europe. Son tissu urbain est très varié. Il ne se compose pas exclusivement de bâtiments destinés à l'habitat, au commerce, aux entreprises ou aux loisirs. Les terrains qui les abritent sont dans une très large majorité agrémentés d'espaces verts et jouxtent de nombreux jardins, parcs, bois, forêts, marais, mares, répartis au sein d'un bassin hydrographique dense.

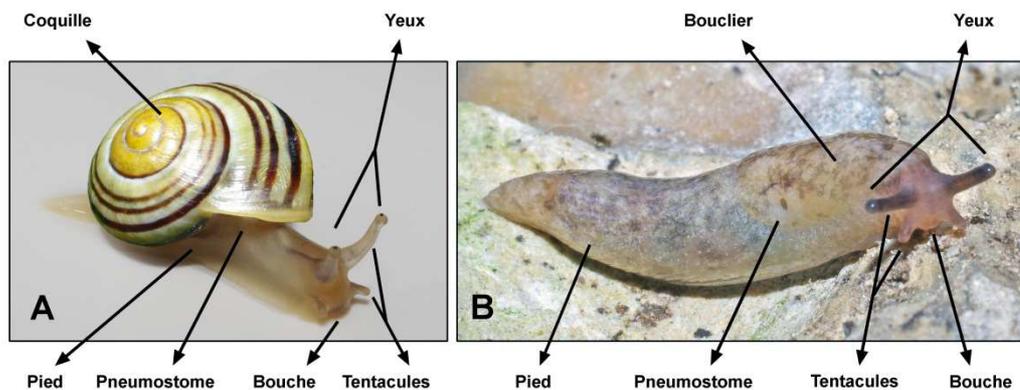
Tous ces espaces sont propices aux rencontres avec le monde des mollusques. Ceux-ci sont présents dans presque tous les milieux : sur les murs de notre cité, dans les caves de nos maisons, dans nos jardins, dans les herbes, sous les feuilles mortes, sur le tronc des arbres, sous des morceaux de bois en décomposition, dans les mares ou encore dans les ruisseaux.

La présence de mollusques dans ces milieux est en partie dépendante de l'activité humaine qui est souvent source de pollution. Certains mollusques cohabitent aisément avec l'être humain, d'autres ont besoin d'un milieu plus naturel pour vivre. Heureusement, il existe en Région bruxelloise des zones naturelles protégées qui assurent un équilibre entre l'homme et la nature. Des relevés réguliers y sont effectués par des professionnels ou des amateurs malacologues. Ils permettent de suivre l'évolution de ces populations. En ce sens, les mollusques ont un rôle de bio-indicateurs et selon leur présence ou non, il est possible de déterminer si le milieu est sain ou non et d'en évaluer la richesse de la biodiversité.

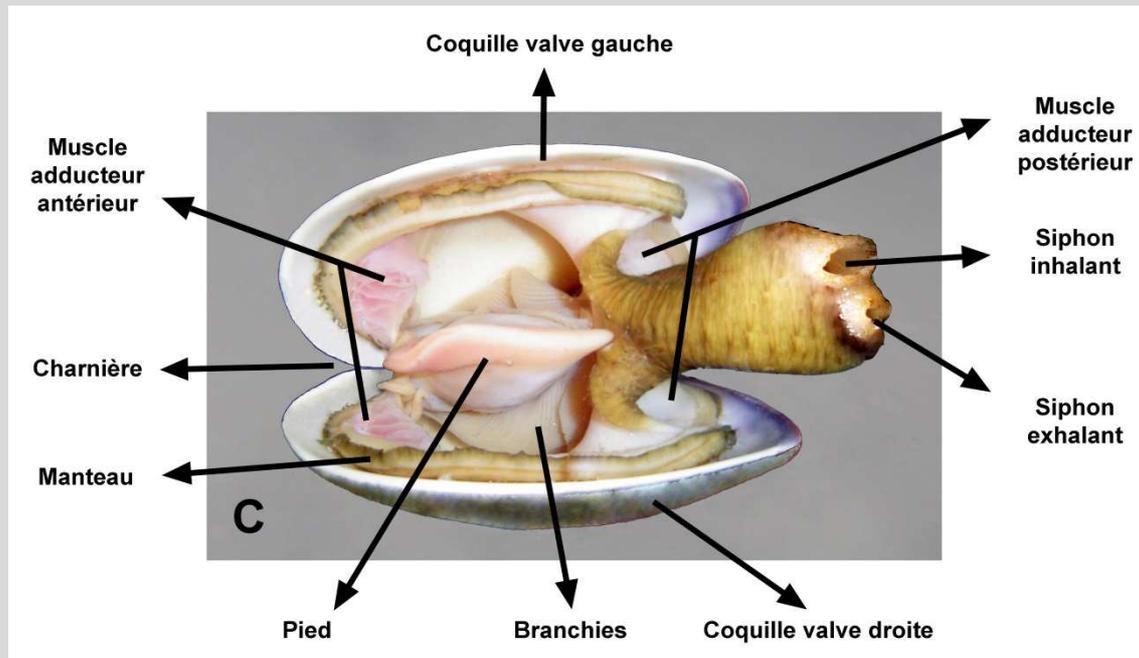
CARTE D'IDENTITE

Classification :

L'embranchement des mollusques (du latin « *mollusca* », qui signifie « corps mou ») regroupe un certain nombre d'animaux à corps mou possédant une coquille ou non, avec généralement trois parties anatomiques distinctes à savoir une tête, un pied et une masse viscérale. Ce groupe occupe la deuxième place dans le règne animal après les arthropodes (insectes, araignées, crustacés, etc.), avec plus ou moins 130.000 espèces réparties dans tous les milieux de la planète. L'embranchement est divisé en huit classes dont deux seulement peuvent se rencontrer en milieu urbain : les **gastéropodes** et les **bivalves**.



Les gastéropodes sont des mollusques à coquille unique (escargots - *Fig. a*) ou sans coquille (par exemple les limaces - *Fig. b*). Quand elle existe, la coquille est généralement enroulée en forme de colimaçon mais peut être de forme variable. Elle est constituée de carbonate de calcium mélangé à une substance organique, la conchyoline qui est un mélange de protéines et de glucides. Le mollusque est capable de se rétracter partiellement ou entièrement dans sa coquille. Par forte chaleur, il peut fermer hermétiquement l'ouverture de sa coquille par une membrane parfois calcifiée. Certaines espèces de gastéropodes possèdent ainsi sur leur pied une « porte » permanente : l'opercule. Corné ou calcaire, il est destiné à obturer l'ouverture de la coquille. Les gastéropodes peuvent être marins, terrestres ou dulcicoles (d'eau douce).



Les bivalves sont des mollusques protégés par deux valves égales ou inégales (par exemple les moules - *Fig. c*) composées comme chez les gastéropodes de carbonate de calcium associé à la conchyoline. Elles sont articulées par une charnière et maintenues fermées ou entrouvertes par l'action combinée de muscles adducteurs antérieurs et postérieurs. Ces espèces vivent exclusivement dans l'eau. Elles peuvent être marines ou dulcicoles.

Statut et dispersion :

Plusieurs espèces de mollusques sont protégées au niveau européen. Une seule de ces espèces protégées est présente en Région de Bruxelles-Capitale: il s'agit du vertigo à bouche étroite (*Vertigo angustior*) observé dans la vallée de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert (Hof-ter-Musschen).

On compte plus de 180 espèces terrestres et dulcicoles indigènes réparties dans tout le pays, dont près de 80 espèces ont été recensées en Région bruxelloise. Aujourd'hui certaines d'entre elles, dont par exemple l'hélice carénée (*Hygromia cinctella*), sont des espèces exotiques envahissantes.

2. MODE DE VIE

Les **escargots terrestres à coquille** sont généralement actifs à partir d'un certain degré d'humidité : c'est alors qu'ils se déplacent par reptation en s'étalant hors de la coquille. Dans le cas contraire ils restent à l'intérieur de leur habitacle. Les **limaces**, dépourvues de coquille, s'enfoncent dans le sol pour se protéger de la sécheresse.

La majorité des **gastéropodes terrestres** (escargots et limaces) sont herbivores, mais pas exclusivement. Ils consomment les feuilles, les fleurs, les graines ou les racines de végétaux supérieurs, mais mangent aussi des algues. Ils peuvent encore se nourrir de champignons, de lichens et même, pour ceux capables de digérer la cellulose, de cartons humides ou de papier. Certains se nourrissent de charognes mais peu sont réellement carnivores. Le régime alimentaire des **gastéropodes en milieu aquatique** se compose de débris organiques, d'algues, de protozoaires, de champignons, de bactéries ainsi que de particules non organiques. Ici aussi, peu sont carnivores.

Les **bivalves**, quant à eux, capturent leur nourriture de manière passive. Ils sortent un siphon inhalant par leur coquille entre-ouverte. C'est par ce siphon que les particules nutritives présentes en suspension dans l'eau sont aspirées à l'intérieur de la coquille. Les branchies filtrent ensuite l'eau: la nourriture est capturée et envoyée vers la bouche. L'eau filtrée est expulsée par un siphon exhalant.

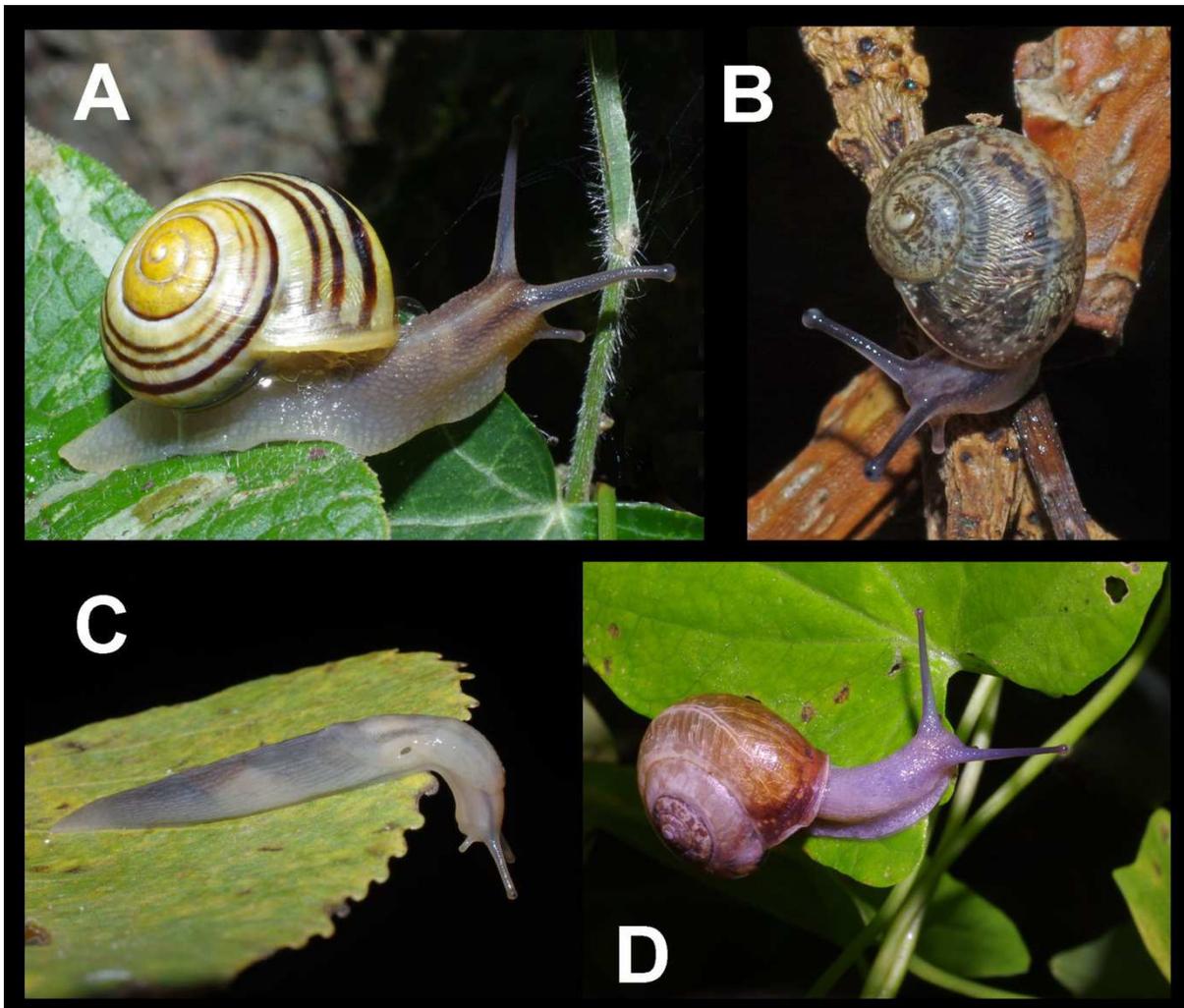


PLANCHE 1 : A.: Escargot des jardins (*Cepaea hortensis*); B. Petit-gris (*Cornu aspersum*);
C. Loche conquérante (*Deroceras invadens*); D. Hélice du Kent (*Monacha cantiana*)
(A-B-C : Rouge-Cloître; D : Marais de Jette).

3. RÔLE ECOLOGIQUE

Comme tous les êtres vivants, les escargots et les limaces trouvent leur place dans les chaînes trophiques. En consommant des végétaux vivants ou morts, des lichens et des champignons même vénéneux, ils concourent à la transformation de ces organismes en matières organiques nutritives. D'autre part, ils servent de nourriture à de nombreux animaux omnivores de nos

jardins. Parmi les mammifères, les hérissons et les musaraignes sont friands d'escargots et de limaces. Le renard ne dédaigne pas non plus croquer de temps à autre un escargot ou une limace. Parmi les oiseaux, la grive musicienne est un passereau qui mange régulièrement les escargots en brisant leur coquille contre une pierre (la célèbre « enclume » de la grive). Le merle, la pie ou le geai le font également mais plus occasionnellement. Les oiseaux aquatiques tels la foulque macroule ou la poule d'eau consomment régulièrement des escargots terrestres et des bivalves sur les rives des étangs; les canards barboteurs, grands omnivores comme le colvert, mangent entre autres des gastéropodes dulcicoles, c'est-à-dire qui vivent dans l'eau douce. Parmi les reptiles, la couleuvre et l'orvet ne dédaignent pas les limaces. Parmi les batraciens, en particulier crapauds et tritons en phase terrestre consomment les jeunes limaces. Dans la litière des jardins, des insectes coléoptères adultes (staphylins, carabes et silphes) mais aussi au stade larvaire, tels les lampyres (vers lumineux), consomment les escargots en brisant leur coquille de leurs fortes mandibules. Quasi tous ces groupes d'animaux pâtiraient de la disparition des mollusques.

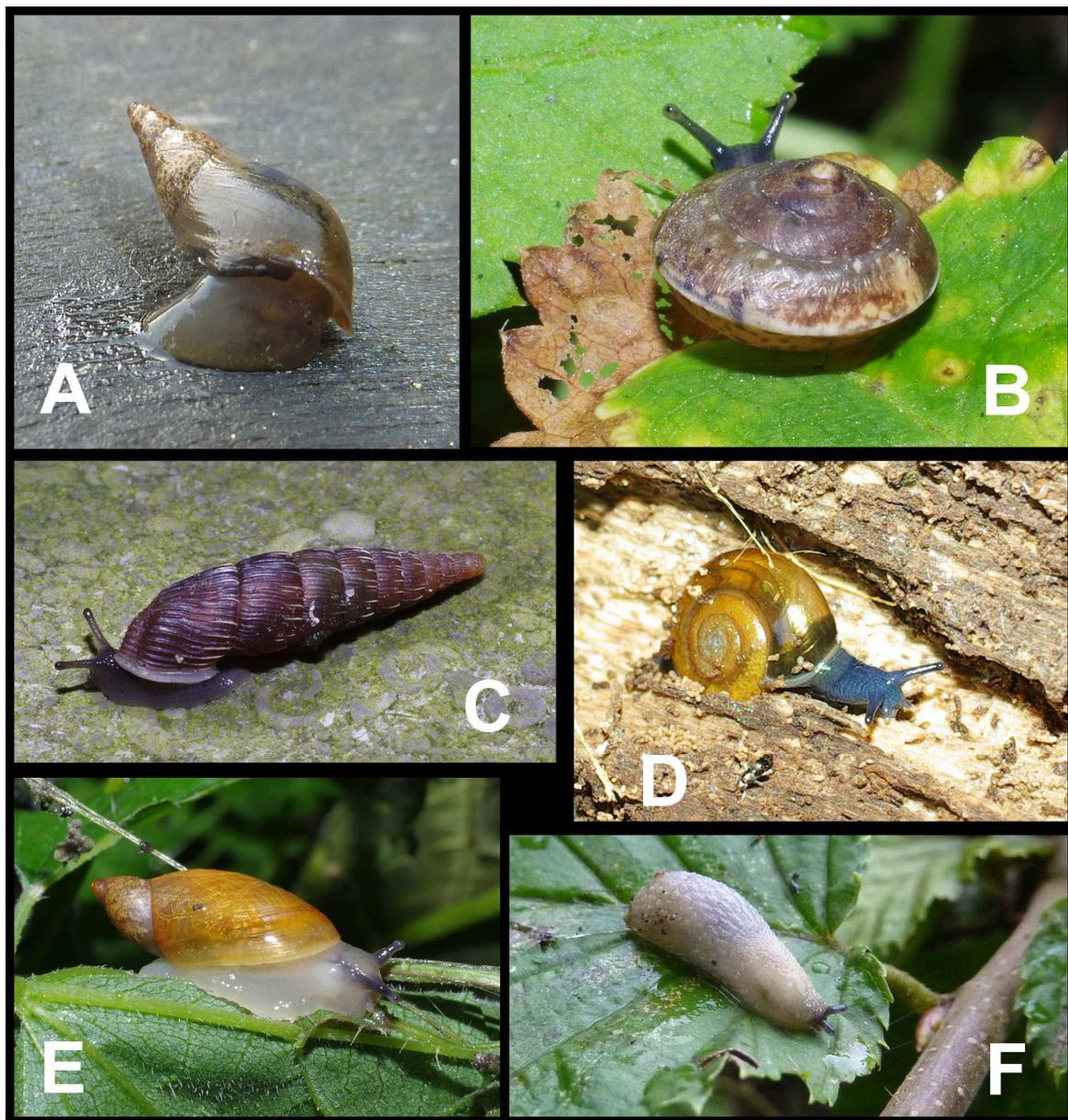


Planche 2 : A. Limnée des étangs (*Limnaea stagnalis*); B. Hélice carénée (*Hygromia cinctella*);
C. Clausilie à deux plis (*Balea biplicata*); D. Grand zonite (*Oxychillus draparnaudi*);
E. Ambrette amphibie (*Succinea putris*); F. Arion minuscule (*Arion intermedius*).
(A-B : Kinsendael; C : Observatoire (Uccle); D : Scheutbos - E-F : Rouge-Cloître).

4. NUISANCES

Parmi les 80 espèces de mollusques recensées dans la Région bruxelloise, une infime minorité peut être source de nuisance. Seules quelques espèces de limaces peuvent provoquer de grands dégâts à la flore agricole ou horticole. La propension de ces animaux à se nourrir de végétaux verts, à se cacher aisément, à fuir la lumière et donc à s'activer surtout la nuit en fait de redoutables adversaires pour les producteurs de type industriel mais aussi pour les jardiniers amateurs. Sur une nuit, un individu peut ingurgiter jusqu'à la moitié de son propre poids.

Pour lutter contre les limaces, il existe des méthodes écologiques qui ne nécessitent pas le recours à l'usage de pesticides.

Lorsque l'utilisation des pesticides est autorisée, en dernier recours, il est en tout cas fortement recommandé de ne plus utiliser de produits à base de métaldéhyde. Si ces produits sont efficaces contre les limaces, ils le sont aussi contre leurs prédateurs dont les hérissons.

Pour toute information concernant la législation en matière d'utilisation de pesticides, nous vous conseillons de lire les pages qui y sont consacrées sur le site internet de Bruxelles Environnement.

5. CONSEILS

- Avant toute chose, favoriser la diversité de la petite faune de jardin dont nombre de représentants sont de voraces consommateurs de limaces. À cet effet, laisser au repos dans un coin du jardin un tas de bois ou de feuilles destiné à abriter des insectes coléoptères (carabes et staphylins) et des mammifères (hérissons et musaraignes) prédateurs de mollusques. Aménager une mare favorisant la présence de batraciens comme le crapaud, grand mangeur de limaces, est aussi très utile.
- Utiliser des pièges enfoncés au ras du sol et remplis partiellement de bière n'est pas la meilleure solution. S'ils attirent effectivement les limaces, ils ont également le défaut de piéger les coléoptères prédateurs de limaces. Mieux vaut donc placer, directement sur le sol, une tuile ou une planche sous laquelle les mollusques viennent se cacher la nuit et qu'il suffit de retourner au matin pour collecter les individus piégés afin de les éliminer manuellement.
- Répandre des copeaux de bois ou du sable autour des plantes à protéger entrave la progression des limaces qui en passant dessus auront des difficultés à se déplacer. La méthode est malheureusement à renouveler après chaque pluie.
- La plantation de certaines plantes répulsives comme les soucis, l'ail ou des oignons parmi les plantes à protéger s'avère être aussi une méthode de lutte biologique efficace.

Rédaction: SRBM

EN SAVOIR PLUS ?

- Service Info-environnement de Bruxelles Environnement : 02 775 75 75 ou info@environnement.brussels
- La Société Royale Belge de Malacologie: <http://www.societe-belge-de-malacologie.be/>